

L'ARC EN CIEL

"Je mets mon arc dans les nuages,
il sera le signe de l'alliance entre moi et la terre". (Genèse 9 : 13)

Février 2016

A notre sommaire :

- 01 Editorial
- 02 Agenda
- 03 Rencontres du jeudi / Lectures bibliques / JMP
- 04 Préparation AG / Semaine de prière
- 05 Bultmann / Carême protestant
- 06 La laïcité (deuxième partie)
- 07 Mission / Séminaire au temple en mars
- 08 Prière

N° 408 - Bulletin mensuel de l'Eglise Protestante Unie de Cannes

TEMPLE : 7, rue Notre Dame - 06400 Cannes (culte le dimanche à 10 h 15)

Adresse postale : La Colline - 9, rue de la Croix - 06400 Cannes

Tél. : 09.51.77.47.11 (attention nouveau numéro !)

arcenciel.cannes@gmail.com - www.protestants-cannes.org



Chandeleur ... et les crêpes : le 2 février ; Carême : du 10 février au 27 mars ; conférences protestantes de carême 16 h, France Culture, les dimanches 14, 21, 28 février, 6, 3 et 20 mars par le pasteur de l'Étoile Louis Pernot : « De la mort à la vie : des résurrections »

Notre France est majoritairement catholique, nos relations entre chrétiens, catholiques, orthodoxes, protestants divers sont chaleureuses et la semaine de prière pour l'unité des chrétiens vient encore de le prouver, à Cannes, avec la lecture de cette si belle épître de Paul aux Philippiens.

Le mois de février 2016 est riche de dates provenant de rites ou traditions. Sont-ils religieux ? populaires ? Notre EPUdF, ses membres sont-ils concernés par ceux-ci ? Y a-t-il obligation ou recommandation de les observer ? Ces questions sont souvent posées par toute personne curieuse de connaître l'autre.

La Chandeleur est la fête des chandelles ; elle est toujours célébrée le 2 février, 40 jours après Noël. Elle commémore la présentation de Jésus au temple, rite Juif consacrant au Seigneur tout premier né mâle d'une famille (Luc 2.22 et suite). Cependant, à y regarder de plus près le rite romain des « amburbiales » de purification de la ville de Rome, au siècle d'Auguste (- 63, 16) aurait pu être christianisé par le Pape Gélase 1^{er} en 494 ou l'empereur Justinien en 542 (sources divergentes). Cependant des récits chrétiens ou des homélies de Pères du IV^{ème} siècle mentionnent la célébration, à Jérusalem, de la fête de la présentation au temple. D'ailleurs la fête des lumières, juive « Hannouca » associée à la consommation de beignets gras, est proche de la chandeleur et des crêpes. Ailleurs, une tradition celte de purification des terres, de fertilité, à la fin de l'hiver, fêtait le 1^{er} février ; elle fut ensuite christianisée, attachée à Marie.

Pas simple ! Le rite rappelant « Jésus, lumière pour éclairer les nations », se place dans le calendrier au moment où rallongent les jours et ressemble à bien d'autres traditions. On rapporte à Gélase le don de galettes aux pèlerins arrivant à Rome ; on rapproche aussi la forme ronde des crêpes, ainsi que leur couleur dorée du soleil. Les rites sont enracinés dans des croyances qui s'expriment souvent par des images. Il est des "guerres religieuses" qui ne font pas de morts mais qui volent par les uns, en les subvertissant, les rites des autres :

Christ est lumière, la lumière vient du soleil et comme les chrétiens habitent les rites autour de la lumière leurs significations deviennent autres. Ainsi la religion dominante va, en quelques générations, s'imposer et l'autre peut disparaître.

Le carême est proprement chrétien. Il se situe pendant 40 jours avant Pâques, débutant entre le 4 février et le 10 mars. Il existait, jusqu'en 300, un rite de pénitence, rappelant la coutume juive de se revêtir d'un sac et de se couvrir la tête de cendres en signe de deuil, de pénitence. C'est vers 300 que ce rite des cendres fut institué le mercredi, comme entrée dans le Carême. Au VII^{ème} siècle, les pénitents étaient séparés de leurs familles – mis en quarantaine (40 jours passés par Jésus au désert, tenté par le satan), couverts de sac et de cendres, soumis à de nombreuses abstinences et interdictions.

Le rite du carême peut être suivi de plusieurs manières : il permet à chacun de se tourner vers Dieu, faisant pénitence, pratiquant jeûne et abstinence. Il peut aussi être vu comme une montée vers Pâques, associant prières et méditations à la Passion du Christ. Il peut être aussi l'occasion de se tourner vers les plus défavorisés, se rappelant le commandement d'amour du frère, la diaconie. Les protestants, dès Luther et les premiers Réformateurs – c'est l'une de leurs caractéristiques – sont attachés à très peu de rites, les considérant plus comme des pratiques d'églises que comme des actes personnels de foi. Il n'empêche que se mettre en « vacance », faire le vide en soi de tout ce qui peut polluer sa pratique spirituelle, ou même l'anesthésier si ce n'est la tuer, est important et laissé à la décision responsable et personnelle de chaque fidèle. Il nous faut nous souvenir de ce message, si souvent prononcé par Jésus, sur la pratique du sabbat (que l'on peut élargir à toute pratique rituelle) : le sabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat. Je vous souhaite à chacun de trouver votre propre pratique spirituelle.

Florence Couprie, pasteure

Agenda de février 2016

Site internet de la paroisse :

www.protestants-cannes.org

Intérim pastoral et visites

- > Du 13 au 21 :
Pasteure Florence Couprie
- > Pour toutes demandes de visites
s'adresser au 09.51.77.47.11

Cultes à 10 h 15, au temple,

- Dimanche 7, culte avec Sainte Cène
- Dimanche 14, culte et information missionnaire
- Dimanche 21 culte avec Sainte Cène
- Dimanche 28, culte

Maison de retraite des Bougainvillées

- Culte tous les jeudis à 11 h et étude biblique le vendredi 5 à 11 h, animés alternativement par l'Eglise Protestante Unie et l'Eglise Evangélique Libre.

Etudes bibliques

- Au temple : jeudi 18, à 14 h 30, avec la pasteure Florence Couprie
- Mandelieu : vendredi 19, à 14 h 30, chez Madame Premoselli, les Trois Rivières, A8, 410, avenue Janvier Pasero, avec la pasteure Florence Couprie

Groupes

- Rencontres du Jeudi : de 19 à 20 h 30 au temple les 4, 11, 18 et 25 (voir thèmes page 3).
- Rencontre à l'Hôpital : mercredi 17, à 17 h à l'Espace de recueillement de l'Hôpital des Broussailles (4^{ème} étage, ascenseur B).
- Ecole biblique : dimanche 28, à 10 h, au temple
- Post KT et Jeunes : samedi 27, à 19 h au temple.
- Groupe Théo du Moulin : vendredi 19, à 20 h 30, chez M. et M^{me} Pellegrini, 937, chemin de Saint Andrieux, 06620 Le Bar sur Loup. Thème : *"Du célèbre camp de réfugiés de Sangatte à la jungle de Calais"*, animé par M. René Lapotre, ancien maire de Sangatte.

Conseil Presbytéral

- Mercredi 17, à 20 h, au temple

Oecuménisme

- Cercle du silence : jeudi 4, de 17 h 30 à 18 h 30, allées de la Liberté (kiosque) à Cannes.

Consistoire

- Réunion du Consistoire : mardi 23, à Menton.

Vivre ensemble

- Cercle d'Etudes Inter-Religieuses salle de conférences de l'institut Sainte Marie de Chavagnes 4 avenue Windsor, dimanche 14 de 15 h à 17 h : *"le christianisme (2), initiation à la doctrine"*.

Dans nos familles

- Obsèques de Madame Henriette Bertrand, jadis engagée dans la paroisse, le 21 décembre 2015, au crématorium.
- Obsèques de Monsieur Alain Riggiero, le 11 décembre 2015

Petite annonce

En vue du séminaire au temple du vendredi 11 au dimanche 13 mars, animé par Claudine Jacquin-Robert (voir page 7) ; recherchons personnes de la paroisse susceptibles d'héberger pour deux nuits des personnes qui viennent de loin. Tél. 06.77.94.55.19 (Richard Muller) ou 06.75.20.24.09 (Claudine Jacquin-Robert).

L'Arc-en-Ciel de mars 2016

Comité de rédaction :

- mardi 9 février, à 17 h, au temple
- mardi 23 février, à 17 h, au temple
- Date limite remise articles : dimanche 21 février
- Routage : mardi 1^{er} mars, à 14 h, au temple



Journée Mondiale de Prière

Prions, en communion autour du globe terrestre, avec des paroles des femmes de Cuba :

« *Qui reçoit les enfants, me reçoit* »

(Esaïe 11.1-10 – Marc 10.13-16)

**Le vendredi 4 mars à 15 heures
à l'Eglise Protestante Unie**

7, rue Notre Dame à Cannes



Nous nous réunirons ce jour-là pour prier avec et pour toutes les femmes chrétiennes de toutes confessions qui ont préparé cette année la liturgie.

Ce même jour, des groupes J M P de 180 pays célèbreront cette liturgie

Vous êtes tous, hommes et femmes, cordialement invités à nous rejoindre le vendredi 4 mars 2016.

Rencontres du Jeudi de février et début mars

Temps de partage, discussion, prière et louange

Jeudi 4

Bonne foi ou mauvaise foi ?

Jeudi 11

Epître aux Romains

avec la pasteur Claudine Jacquin-Robert

Jeudi 18

Rencontre animée par la pasteur Florence Couprie

Jeudi 25

Epître aux Romains

avec la pasteur Claudine Jacquin-Robert

Jeudi 3 mars

Louange et prière

Ces Rencontres ont lieu tous les jeudis de 19 h à 20 h 30, sauf exceptions qui sont annoncées à l'avance. Elles sont organisées et animées par un groupe de l'Eglise Protestante Unie de Cannes. Elles sont un lieu d'échanges conviviaux, de discussion et de spiritualité ouverts à tous ceux qui se posent des questions d'ordre spirituel ou existentiel, qui cherchent un sens à leur vie.

Temple de l'Eglise Protestante Unie de Cannes

7, rue Notre-Dame - 06400 Cannes

et pour tous renseignements : 09.51.77.47.11

Soyez les bienvenus !

Lectures bibliques de février et début mars

	<i>Lectures suivies</i>	<i>Psaumes</i>
L 01	2 Timothée 2.1-13	54
M 02	2 Timothée 2.14-26	42
M 03	2 Timothée 3.1-9	43
J 04	2 Timothée 3.10-17	21
V 05	2 Timothée 4.1-8	69
S 06	2 Timothée 4.9-22	141
D 07	Esaïe 6.1-8 1 Corinthiens 15.1-11 Luc 5.1-11	138
L 08	Tite 1.1-9	17
M 09	Tite 1.10-16	110
M 10	Tite 2.1-10	19
J 11	Tite 2.11-15	8
V 12	Tite 3.1-5	139
S 13	Philémon 1-25	30
D 14	Deutéronome 26.4-10 Romains 10.8-13 Luc 4.1-13	91
L 15	Marc 11.1-11	95
M 16	Marc 11.12-25	7
M 17	Marc 11.27-33	60
J 18	Marc 12.1-12	13
V 19	Marc 12.13-17	10
S 20	Marc 12.18-27	100
D 21	Genèse 15.5-18 Philippiens 3.17 à 4.1 Luc 9.28-36	27
L 22	Marc 12.28-34	135
M 23	Marc 12.35-40	114
M 24	Marc 12.41-44	56
J 25	Marc 13.1-13	99
V 26	Marc 13.14-23	134
S 27	Marc 13.24-37	40
D 28	Exode 3.1-15 1 Corinthiens 10.1-12 Luc 13.1-9	103
L 29	Marc 14.1-11	46
M 01	Marc 14.12-16	97
M 02	Marc 14.17-25	112
J 03	Jean 14.1-14	11
V 04	Jean 14.15-26	61
S 05	Jean 14.27-31	105
D 06	Josué 5.10-12 2 Corinthiens 5.17-21 Luc 15.1-3 et 11-32	34

Attention : assemblée générale dimanche 20 mars après-midi

Retenez bien la date : vous y êtes toutes et tous invités. C'est l'occasion de s'informer sur la vie de l'Eglise, sur les différentes possibilités de participer et de s'investir de « 7 à 77 ans et même plus », de comprendre les finances et les aspects administratifs. Et c'est surtout une rencontre amicale !

Car cette réunion n'est pas réservée aux seuls membres de l'Association culturelle. Simplement celles et ceux qui ne sont pas encore membres de l'AC n'ont pas voix délibérative.

Attention : appel à candidature

En 2016, tous les membres du Conseil presbytéral arrivent en fin de mandat ! L'Assemblée générale du 20 mars 2016 doit donc élire 12 personnes. Et pour l'instant il n'y a que 6 (peut-être 7) candidats parmi les membres sortants se représentant aux prochaines élections.

C'est le moment pour chacun d'examiner en conscience la responsabilité qu'il peut proposer de prendre pour l'église. Vous pensez ne pas avoir les qualités requises ? Elles s'acquièrent en quelques séances. N'hésitez pas à faire bénéficier les autres membres de vos compétences, de vos talents et de vos acquis. Les mandats sont de 4 ans et peuvent être renouvelés 2 fois. Faites-vous connaître : Denise de Leiris 04.93.69.92.79 (répondeur) ou denise.de-leiris@orange.fr.

Du côté de la boîte à idées

La seule proposition à ce jour : organiser un goûter le vendredi après-midi. Si des personnes sont intéressées, qu'elles le fassent savoir et se proposent pour co-organiser ce moment convivial.

Semaine de prière pour l'unité des chrétiens



Lecture de l'épître de l'apôtre Paul aux Philippiens, tel était le thème central des quatre rencontres qui ont eu lieu tour à tour du 20 au 23 janvier dans quatre lieux de culte chrétiens. C'est tout d'abord nos frères catholiques qui, à l'église du Prado, accueillirent les autres communautés et ce fut à eux d'ouvrir la lecture en dialogue du chapitre 1 de l'épître aux Philippiens... chapitre 2, le lendemain à l'église Anglicane... chapitre 3 à l'église protestante unie... chapitre 4, à l'église libre.



Merci au Seigneur d'avoir mis au cœur de chacun tout au long de ces quatre soirées sa tendresse, sa joie, sa miséricorde et sa grâce pour que malgré nos différences nous comprenions ensemble que son amour se manifeste et demeure à toujours dès que son peuple recherche l'unité fraternelle sous son regard bienveillant.

Merci à tous les prêtres, pasteurs, laïcs qui ont participé aux lectures, méditations, prières et chants... merci à tous les organisateurs des pots de l'amitié à chaque fin de rencontre.

Richard Muller

Le christianisme et la question herméneutique : ou compréhension et interprétation d'un texte.



Rudolf Bultmann est peu connu du grand public, et, très apprécié ou controversé dans le petit monde des spécialistes de la théologie. Il est reconnu comme un historien scrupuleux, d'une grande rectitude. Il est spécialiste de l'exégèse du Nouveau Testament.

Né en 1884, fils de pasteur allemand : Il étudie la théologie à Tübingen, Marburg, et enseigne à Breslau en 1921, puis Marburg . Il est membre de l'Eglise Luthérienne confessante.

Le philosophe Martin Heidegger est un de ses amis et tous deux dans leurs différentes recherches s'influenceront mutuellement. En 1930 la montée des idéologies fascistes cherche à créer une nouvelle mythologie rejetant l'héritage des "Lumières" et les sources juives de l'Ancien Testament en réclamant une adhésion de type croyant. En 1933, Bultmann et l'Eglise Confessante allemande s'y opposent en réaffirmant que le message du Nouveau Testament n'est pas une mythologie nazie, que Jésus-Christ est le seul Seigneur et Hitler ni sauveur ni maître.

La Bible est une histoire qui a une histoire : mille ans de textes divers rédigés entre (-900 à + 100). Il est nécessaire de placer ces textes dans leur contexte, les références culturelles n'étant plus les mêmes. Par ailleurs, avant d'être un texte, le message biblique est une Parole. Les Ecritures rendent témoignage à la Parole : Jésus-Christ, Parole faite Chair ; écrites plus tard, elles ne sont pas une parole, sauf si elle est annoncée. La Bible est un sas pour parvenir aux auditeurs d'aujourd'hui et ouvre la possibilité d'une rencontre avec le Tout Autre.

Croire et comprendre : voilà la responsabilité de la théologie
La foi est une expérience individuelle, intime. Elle ne se communique pas directement, mais doit être communiquée. Le témoignage doit être intelligible, audible, lisible, crédible. C'est une tâche urgente pour Bultmann : les rapports de compréhension du monde moderne sont marqués par la

rationalité et non plus par une pensée pré-scientifique. Bultmann cherchera une nouvelle voie entre deux orientations opposées :

- Croire sans chercher à Comprendre (Fidéisme) ;
- ou Comprendre sans chercher à Croire (Rationaliste ou Libérale) ;
- Troisième voie : Tenir ensemble : Foi et Intelligence, soit : Comprendre ce que je Crois et Croire ce que je Comprends ou (Théologie Dialectique).

Le ressenti du texte biblique devient pour moi :

Acte de Parole : Je suis appelé. Ce moment de compréhension authentique est décisif, et permet de passer de l'idée générale de Dieu à la compréhension d'une parole de grâce, qui me fait naître à Dieu et à moi-même, et à me reconnaître comme pécheur pardonné.

Je puis répondre à Celui qui m'appelle, qui n'est plus une idée abstraite, mais qui est : mon Dieu.

La démarche d'un théologien est similaire à celle d'un historien : s'abstenir de tout a priori et préjugés en acceptant d'ignorer ce que l'on découvrira. Les hommes de la Bible ont utilisé les langages de leur temps nécessaires à la transmission.

Bultmann en 1941 parle de : "Démythologisation". Ce concept mal compris et interprété a été violemment combattu. L'Eglise a transformé les mythes (ou récits) fondateurs en "Savoirs et Doctrines". Elle s'est focalisée sur un discours sur la Foi entraînant une adhésion à une idée de Dieu et non plus : à une écoute du Dieu vivant.

Ce discours ecclésial est devenu inaudible pour la société actuelle. La Parole est devenue : Lettre Morte et doit redevenir : Esprit et vie. L'Herméneutique (ou compréhension-interprétation) est au service de la Parole de Dieu. Le cercle herméneutique est le miroir dans lequel je puis déchiffrer mon existence, dont le texte biblique me fournit les clefs.

Quand Dieu parle, Il crée : l'être humain que je suis, pécheur pardonné.

Bultmann ne démolit pas la Bible ; Il cherche à faire éclore la Parole de Dieu en permettant à chacun de répondre comme l'enfant Samuel : *"Me voici, Seigneur, car Tu m'as appelé..."*.

Janine Kervella

Carême protestant 2016

Cette année 2016 c'est Louis Pernot, pasteur de l'Eglise protestante unie de France à Paris (Étoile), qui a accepté de prendre en charge ces conférences. Elles seront diffusées à partir du 14 février chaque dimanche à 16 h sur France Culture.

- 14 février **Jésus : un enfant condamné**
Selon la loi, Marie aurait dû être mise à mort avec l'enfant qu'elle portait (Matthieu 1.18-21)
- 21 février **Une femme échappe à la mort**
Jésus libère une femme pécheresse de la condamnation de ses accusateurs (Jean 8.1-11)
- 28 février **Un fils retrouvé vivant**
Mon fils était mort, il est revenu à la vie (Luc 15.11-32)
- 6 mars **Une double résurrection ?**
Un frère Lazare et une soeur Marthe au bénéfice de Celui qui est vie (Jean 11.1-44)
- 13 mars **Un Dieu qui ressuscite !**
Celui que vous avez fait mourir, Dieu l'a ressuscité (Actes 2.23-24)
- 20 mars **Nous sommes ressuscités**
Paul parle de la résurrection au passé. Que veut dire « être ressuscité » ? (Colossiens 3.1)

Laïcité (deuxième partie)

La laïcité est liée d'habitude à la loi de 1905, dite de séparation des Eglises et de l'Etat. Mais cette loi ne définit pas avant tout la laïcité. Elle exclut d'abord la confusion, la subordination de l'Etat à une religion et rejette la domination de l'Etat sur les religions. Et il est habituel de relier cette loi de séparation avec la parole de Jésus, répondant aux pharisiens qui voulaient son opinion sur l'impôt à César. On connaît bien sa réponse : "rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu". Encore faut-il préciser que la loi elle-même n'emploie jamais le mot séparation! Plutôt que séparation, il faudrait parler de distinction entre l'organisation politique et celle de la société dans laquelle se trouvent les églises. Mais en tout cas pas question d'une séparation entre privé et public ! Et cette distinction peut comporter des relations et des rapprochements. Disjonctions mais aussi conjonctions dira R. Mehl (article d'"Autres Temps" n° 1 1984 p. 64). La laïcité préserve les droits de tous :

Art. 1 : l'Etat assure la liberté de conscience de tout citoyen, et art. 2 dit que la République ne reconnaît, ne subventionne aucun culte. L'Etat est neutre vis-à-vis des religions, mais garantit la liberté de conscience et de croyances, ce qui produit entre autres la liberté de culte. La laïcité serait une valeur qui rassemble tout en garantissant la liberté individuelle. En effet en 1905 l'Etat ne reconnaît pas les Eglises en tant que telles, seulement des associations d'individus se regroupant en associations pour l'entretien de leurs cultes (pas de subvention directe, ni de salaires d'aucun culte). Les protestants ont été favorables à la laïcité en 1905 même s'ils ont été idéalistes par rapport à leur sociologie, parce que leurs valeurs étaient les mêmes que celles de la laïcité à l'époque : importance de l'individu, esprit critique et liberté de conscience (dixit R. Mehl). Mais cette laïcité de l'Etat, agnosticisme institutionnel, a laissé de côté dit encore R. Mehl, la réalité sociologique religieuse. Et la question a été alors notamment dans le monde catholique : comment le culturel peut-il s'exprimer publiquement. D'où la reconnaissance par l'Etat de l'Eglise catholique, l'Etat ne pouvant pas ignorer la réalité sociologique, qui finit toujours par s'imposer au droit (cf. la loi de 1923 reconnaissant des associations catholiques diocésaines). Et par la suite, bien d'autres aménagements ont eu lieu plus ou moins faciles ou évidents, qui ont permis de faire face aux évolutions de la société. L'Etat a aidé la société civile à être ouverte aux opinions de tous dans un dialogue respectueux

grâce à l'usage de la raison, ce qui était déjà en germe dans la laïcité scolaire. Ceci étant, la laïcité se veut sectaire pour certains, ouverte pour d'autres et même fluctuante pour d'autres. Il est intéressant

de faire le point là-dessus avec l'aide de J. Baubérot avec son récent livre : "les 7 laïcités françaises" (2015). Ed. Maison des sciences de l'homme).

Denis Rafinesque

Tableau des 7 laïcités

(J. Baubérot : "Les 7 laïcités françaises" (2015): portraits-robots...

4 laïcités historiques (religion civile).

Elles existaient il y a un siècle et sont toujours présentes :

1. **Laïcité anti-religieuse** : les religions sont malfaisantes, réduire leur influence. La neutralité de l'Etat profite à la religion. Ce combat date de la Révolution française. Différence entre liberté de conscience et de religion, celle-ci oppressant les consciences. Pas d'égalité des droits, mais émancipation vis-à-vis de la religion : pas de neutralité de l'Etat. Cette laïcité est pour une sécularisation complète des individus. Elle est contre les communautarismes (islam) mais pour l'individu en tant que citoyen. Toute espèce de visibilité des religions est autant d'atteintes à la laïcité. Cette position est forte actuellement.

2. **Laïcité gallicane** : contrôle des religions au niveau sociétal avec interdiction de certaines attitudes publiques. Protection de la religion d'Etat (catholicisme), pour autonomie par rapport à Rome. La séparation Eglises-Etat, est une perte de pouvoir de l'Etat sur la religion. La loi de 1905 est anti-laïque. Seule l'institution-école peut rendre libre (liberté de pensée plus que de conscience), car elle est porteuse d'universel. Ce courant lutte pour la neutralité de certains individus (leur émancipation) et veut développer la neutralité dans l'espace public, avec dénégation des différences anthropologiques. C'est une politique qui sur la durée a une vision de politique religieuse, non séparatiste. Cette forme de religion civile est forte aujourd'hui.

3 et 4. **Laïcités séparatistes** : L'une donne priorité aux individus seuls (non-discrimination). L'autre tend à la conciliation avec la dimension publique de la religion. Pour l'une la liberté de conscience est avant tout individuelle, citoyenne et culturelle, l'Etat se doit de la valoriser. Et pour l'autre courant, cette même liberté implique de prendre en compte la dimension collective : neutralité de respect des organisations religieuses et respect de leur constitution. Ce sont deux laïcités inclusives, insistant sur la séparation Eglises-Etat, et sur la neutralité de la puissance publique. Ce sont des philosophies politiques libérales.

3 autres tendances plus récentes :

5. **Laïcité ouverte** : débat entre les religions et la société. Les religions ne doivent pas être exclues de la société, d'où ensuite les intégrismes! Pas de cantonnement du religieux dans la sphère privée. La loi de 1905 ne portait pas sur la séparation public-privé. C'est une offense à la laïcité dominante "laïcarde". Pour P. Ricoeur par exemple il s'agissait de nationaliser les écoles privées sans les "étatiser" : une seule école nationale neutre. La PFP plaide dans ce sens en 1980 : pas de sectarisme clérical ou anticlérical. Elle combattra aussi une dérive : le glissement séparation Eglise-Etat vers séparation société-religions, ces dernières étant invitées à se recroqueviller dans la sphère privée de l'intimité. Le noyau dur de cette laïcité ouverte est l'intérêt de l'Etat à reconnaître une certaine utilité sociale de la religion (liberté de conscience), avec espoir de limiter la sécularisation grâce à une collaboration entre puissance publique et autorités religieuses. Ne pas confondre laïcité et sécularisation.

6. **Laïcité identitaire** : ne pas se laisser envahir par les lois religieuses notamment celles de l'islam, devenu forte minorité religieuse. L'insistance portera alors sur le fait culturel français de nos racines chrétiennes. La loi de 1905 veut que l'identité politique de la France n'ait aucune dimension religieuse (séparation). Mais certains à droite ont essayé de garder à la République un lien identitaire avec le catholicisme (nouvelle laïcité). Cf. loi Debré 1959 : fonds publics aux écoles privées. Mais voilà qu'avec la question de l'islam, la droite va se vouloir laïque (histoire du foulard). D'où identité française universaliste et égalitaire (hommes-femmes) avec humanisme, intérêt de cette laïcité de droite. Cela va de pair avec une identité religieuse de la France qui va consister à rejeter l'islam (religion extérieure à la culture française) et immigrés. D'où limitation de la liberté de conscience au nom de la culture dominante ou de l'identité permanente. Mais cette laïcité identitaire ne fait pas l'unanimité à droite. Cette limite de la neutralité de l'Etat oblige à une plus grande neutralité des individus (inégalité des citoyens suivant leur religion) : limitation de la séparation Eglises-Etat.

7. **Laïcité concordataire** : celle de l'Alsace-Lorraine. Elle est favorable à la présence des Eglises dans la vie sociale et les institutions d'Etat. Ce régime serait à étendre à l'ensemble de la France selon certains Alsaciens. Des débats ont eu lieu entre 1950-60 pour savoir si l'on maintenait ou non le concordat. Le non-concordat fut abandonné et en 2013 le statu quo a été maintenu. La liberté des cultes n'est pas empêchée pour autant, même s'ils restent publics avec tous les moyens favorables aux églises (y compris subventions pour les cultes non-reconnus). Côté école, en primaire, le public est devenu interconfessionnel, dans un climat de sécularisation. Et les cours de religion sont obligatoires en primaire comme en secondaire. Les facultés de théologie sont incorporées à l'université. Il existe des éléments de séparation et neutralité mais très partiels limitant la liberté religieuse ainsi que l'égalité des citoyens.

Témoignage du pasteur Séraphin, pasteur d'Alep en Syrie,

lors du week-end des 60 ans de "Portes Ouvertes" (voir première partie AEC janvier)

Le pasteur Séraphin était accompagné d'un traducteur pour témoigner de son quotidien avec modestie et humilité. Emacié et maigre, nous avons compris qu'il comptait sur quelques dons pour manger. Sans électricité, et donc sans radio et sans téléphone, ni frigo, ni lumière. Des robinets, coule un peu d'eau une heure par semaine. Pour se nourrir (et aussi nourrir les familles démunies de la paroisse) il dépend de Dieu seul à travers les dons de ceux qui viennent au culte du dimanche. Il a même pu distribuer 200 pains grâce à un boulanger qui les lui a fait parvenir.

Malgré l'état de guerre entre factions gouvernementales et rebelles, et plus récemment la présence de Daech, les cultes réunissent 200 personnes. C'est pour eux que le pasteur reste à Alep et demeure jour et nuit dans l'église encore épargnée par les bombardements au moment de son témoignage. Il y vit seul ayant envoyé au Liban femme et enfants.

Sa venue en France tient du miracle. Portes Ouvertes lui fit parvenir son billet d'avion. Mais se rendre à l'aéroport, c'était traverser trois barrages armés où il risquait sa vie, ou encore d'être volé de ses billets et de son passeport... et ne jamais arriver. Mais de nombreuses personnes priaient... et il se passa alors un miracle : à son passage, les trois barrages étaient vides de leurs soldats ! Et il est arrivé sain et sauf à l'aéroport pour prendre l'avion pour Paris !!! Nous savons depuis que son retour s'est effectué sans problème non plus !... Alléluia.

Il nous a raconté qu'un jour il a aperçu par une fenêtre les habitants du quartier s'enfuir en courant. Non seulement des chrétiens mais aussi des musulmans. Il devina que les hommes de Daech approchaient. Il se dit que sa fin de vie approchait, que ces hommes rentreraient dans l'église encore debout malgré le quartier déjà dévasté par les bombardements, et qu'ils le tueraient. Des

hommes habillés de noir, portant leurs drapeaux noirs et leurs armes automatiques arrivaient vers l'église et il les vit s'approcher... Mais ils n'entrèrent pas. Ils plantèrent leurs drapeaux en terre, juste devant, et ils se prirent en photo !... avant de continuer leur route !

Le lendemain dimanche après l'entrée de Daech à Alep, le pasteur Séraphin pensait que personne n'oserait venir au culte en traversant les rues jusqu'à l'église au risque d'être tué par des tireurs embusqués... mais il y avait tout de même 80 personnes ce matin-là ! Le risque étant bien grand d'être une cible, cela faisait que chacun était venu en courant et se cachant. Une vieille femme était là aussi. Le pasteur s'en étonna : « - pourquoi êtes-vous venue ? vous ne pouvez pas courir ». Et elle lui répondit : « - je préfère mourir en venant au culte que d'être tuée chez moi ! ».

Témoignage recueilli par la pasteure
Claudine Jacquin-Robert

Séminaire 2 : « libéré en Jésus Christ »

animé par Claudine Jacquin-Robert
Pasteure de l'EPUDF

du vendredi 11 mars 20 h au dimanche 13 mars 2016 17 h

à l'église Protestante Unie de Cannes,

7, rue Notre Dame (à proximité de la gare SNCF de Cannes)

Ce séminaire s'adresse à tous ceux qui désirent raviver leur foi. Dieu les appelle à identifier ce qui s'oppose à son oeuvre dans leur vie, afin d'entrer dans sa paix et dans sa joie.

Le programme comprendra des temps de louanges musicales animées par des professionnelles, des temps d'enseignements et des temps de partage et de prière.

- **Horaires** : vendredi 20 h - 22 h ; samedi 9 h 30 - 12 h ; 14 h - 19 h ; 20 h 30 - 22 h

Dimanche matin : l'église est réservée au culte de paroisse à 10 h 15

Reprise du séminaire 14 h - 17 h

- **Hébergement** : veuillez indiquer le plus rapidement possible vos demandes ou vos possibilités d'héberger pour les 2 nuits des personnes qui viennent de loin. Merci d'avance !

- **Les repas du samedi** : ils pourront être pris en groupe dans un restaurant à proximité (comptez 15 € pour plat du midi et 20 € pour le soir).

Pour réserver les repas : Florence de Conti au 06.88.88.01.03 ou florence@decide.tv

- **Renseignements sur le séminaire et inscriptions au plus tard le 8 mars 2016**

06.75.20.24.09 ou claudine.jacquin@yahoo.fr

Libre participation aux frais

Assis, à genoux, debout

*Prier avec mon corps,
Les mains jointes
Ou ouvertes devant Toi.
Assis, à genoux, debout
Pour te dire merci,
Te demander pardon,
Méditer ta parole.*

*Prier avec mon esprit,
Entrer en dialogue,
Echanger avec Toi,
Te confier ma vie,
Mes préoccupations
Et accueillir
Tes interpellations.*

*Prier avec mon cœur,
Te dire combien
Je compte sur Toi,
Et te recommander
Les peines et les joies
De ceux que j'aime,
Et te redire
Que tu comptes pour moi.*

Adresses des trésoriers :

- *Paroisse/Arc-en-Ciel/DEFAP :*
Romain Aragon, 66, impasse Font Freyre - Le Logis de Paris - 83600 Les Adrets de l'Estérel
Par chèque à l'ordre de : "Eglise Protestante Unie de Cannes"
Par virement : IBAN : FR 98 / 2004 / 1010 / 0800 / 8470 / 5K02 / 954 / BIC : PSSTFRPPMAR
- Pour Arc-en-Ciel et DEFAP, merci de l'indiquer au dos du chèque ou dans l'ordre de virement.
- *Entraide protestante de Cannes :*
Annie Casalis, "La Colline" 9, rue de la Croix, 06400 Cannes. Par chèque à l'ordre de : "Entraide Protestante de Cannes"

Bulletin L'ARC EN CIEL 7, rue Notre Dame - 06400 Cannes

imprimé par l'Eglise Protestante Unie de Cannes - I.S.N. N° 0241-046 X
Tirage : 300 exemplaires - Directrice de la publication : Carine Vogel
Soutien : expédition par la poste 18 E - envoi via Internet : 15 E

"L'ARC-EN-CIEL" bulletin d'information protestant fait par des bénévoles, est "à but non lucratif" (lois du 1^{er} juillet 1901 et 5 décembre 1905). De ce fait, il n'est pas sujet à commerce, mais à droit associatif de publier, propager des pensées, des actes, des missions, des nouvelles et autres, issus d'informations et de communications de la présence chrétienne dans le monde. L'équipe bénévole de rédaction consciente de l'assujettissement de son bulletin "L'ARC-EN-CIEL" aux différentes lois françaises (presse, 29 juillet 1881; protection littéraire et artistique, 14 mars 1957 et 4 juillet 1985; communication audiovisuelle, 30 septembre 1986 et autres), partage, communique et communité dans la fraternité chrétienne autant avec ses publications qu'avec celles recueillies dans toutes publications chrétiennes, voire autres. Il va de fait que certaines publications peuvent faire l'objet de demandes d'autorisations ou cession de droit gratuit ou payant, c'est ce que dans l'usage et la courtoisie nous nous appliquons à demander; toutefois si par oubli ou omission, certaines publications devaient faire l'objet de droits, la rédaction rappelle que la France a adhéré à la Convention de Berne en 1886, pour la protection des auteurs contre toutes reproductions faites sans leur consentement et que "ipso facto" toute oeuvre publiée est protégée.

Destinataire :

Chandeleur... Crêpes...
Conférences protestantes de carême...